

# VIVRE ET TRAVAILLER AU **MEXIQUE**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

# Index

A propos de ce dossier .....	3
1. Vue d'ensemble .....	2
2. Formalités d'entrée et visas .....	3
Tourisme.....	3
Immigration et séjour .....	3
Personnes sans activité lucrative .....	3
Etudes et séjours linguistiques .....	3
Retraités.....	4
Personnes avec activité lucrative.....	4
Détachement temporaire et prestation de services.....	4
Stagiaires.....	4
3. Importation et douane.....	5
4. Vaccinations et Santé .....	6
5. Annonce et séjour .....	7
6. Travail .....	8
Droit du travail.....	8
Recherche d'emploi et candidature.....	8
Diplômes et certificats .....	9
7. Prévoyance et assurances .....	10
Prévoyance vieillesse.....	10
Assurance maladie et accident .....	10
Assurance chômage.....	10
AVS/AI suisse .....	11
Aide sociale et prévoyance .....	11
8. Impôts.....	13
9. Regroupement familial, mariages et partenariats.....	14
10. Ecoles et éducation.....	15
11. Salaires et coût de la vie.....	15
12. Logement et transports .....	16
13. Culture et communication .....	17
14. Sécurité .....	18
15. Suisses et Suissesses.....	19
Contact.....	21

# A propos de ce dossier

## Objet

Le présent guide s'adresse aux personnes qui veulent quitter la Suisse pour s'établir durablement à l'étranger et y exercer une activité lucrative. Les informations qu'il contient reposent sur les dispositions légales et les instructions des autorités applicables aux ressortissants suisses.

## Remarques

La présente publication et le contenu des pages Internet du DFAE ont un caractère purement informatif. Bien qu'ayant rédigé ce guide avec soin et contrôlé les sources indiquées, le DFAE ne peut en aucun cas garantir l'exactitude, la fiabilité et l'intégralité de ces informations. Nous déclinons par ailleurs toute responsabilité quant au contenu et aux prestations mentionnées. Qu'il s'agisse des publications sur papier ou des dossiers électroniques, nos brochures ne

constituent ni une offre ni une obligation et ne sauraient remplacer des conseils individualisés. Nos publications et nos pages Internet contiennent des « liens externes » sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, raison pour laquelle nous nous déchargeons de toute responsabilité. Le contenu et l'exactitude des informations sur ces sites reviennent à ceux qui les mettent en ligne. Les prestations d'Emigration Suisse se fondent sur l'art. 51 de la loi du 26 septembre 2014 sur les Suisses de l'étranger, LSEtr (RS 195.1).

## Glossaire

Pour une définition des termes et des abréviations ainsi que pour obtenir les coordonnées complètes des organes cités, veuillez consulter le glossaire «Emigration Suisse».

## Editeur

Département fédéral des Affaires étrangères  
Direction consulaire  
Emigration Suisse  
Effingerstrasse 27, CH-3003 Berne

Les brochures paraissent en allemand, français et italien et ne sont disponibles qu'en format PDF sous [www.swissemigration.ch](http://www.swissemigration.ch).

Berne, 17.11.2014

### Loi sur les Suisses de l'étranger



La loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr) est entrée en vigueur le 1er novembre 2015. Cette brochure a été modifiée en conséquence.

# 1. Vue d'ensemble

## Drapeau



Nom officiel du pays  
Etats-Unis du Mexique

Langue nationale  
Espagnol (langue officielle)

Capitale  
Mexico

Régime politique  
Bundesrepublik

Chef de l'Etat  
Enrique Peña Nieto (Présient)

Chef du Gouvernement  
Enrique Peña Nieto

Nombre d'habitants  
123.17 millions. (estimation 2016)

## Superficie

1'964'375 km<sup>2</sup>

## PIB par habitants

USD 9'452 (estimation 2015)

## Importations de la Suisse

CHF 1'581 millions (2015)

## Exportations vers la Suisse

CHF 1'904 millions (2015)

## Nombre de ressortissant(e)s suisses au 31.12.2016

5'489

## Accords bilatéraux

- ✓ [Banque de données des traités internationaux](#)

## Administration et droit

La Constitution mexicaine établit un Etat fédéral composé de 31 Etats et d'un District fédéral.

## Géographie

Situé entre les USA au nord et le Guatemala et le Belize au sud, le Mexique est bordé par l'Océan Pacifique, la Mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique. Le pays possède plus de 10'000 km de côtes et est traversé par deux chaînes de montagnes (Sierra Madre Oriental et Sierra Madre Occidental).

## Climat

Le climat varie grandement d'une région à l'autre (terres chaudes, terres tempérées et terres froides). La ville de Mexico jouit d'un climat modéré pendant toute l'année.

## Météo

- ✓ [Service météorologique national](#)

## Décalage horaire

-7 à -8 heures

- ✓ [Carte des fuseaux horaires](#)



## 2. Formalités d'entrée et visas

Des informations actualisées et détaillées doivent être demandées directement à la représentation du Mexique à Berne. Seules les Autorités mexicaines peuvent vous informer sur les modalités les plus récentes d'entrée sur le territoire. Les renseignements qui suivent vous sont donnés sur une base informative. Ils sont susceptibles de changer à n'importe quel moment.

Avant d'entreprendre votre voyage au Mexique, nous vous recommandons de consulter les Conseils aux voyageurs sur la sécurité, régulièrement mis à jour par le DFAE, et d'enregistrer vos voyages online sur Itineris. Le DFAE peut ainsi vous localiser plus facilement en cas de crise.

### WWW

- ✓ [Mexique – représentations en Suisse](#)
- ✓ [DFAE Représentations et conseils aux voyageurs](#)
- ✓ [DFAE recommandations avant le départ](#)
- ✓ [DFAE Itineris](#)
- ✓ [DFAE Recommandations pour le séjour](#)

### Tourisme

Les touristes de nationalité suisse n'ont pas besoin de visa si leur séjour ne dépasse pas 180 jours et s'ils n'exercent pas d'activité lucrative.

Un formulaire migratoire multiple (FMM qui est aussi appelé carte touristique) leur sera délivré à leur arrivée (et demandé à la sortie) sur présentation d'un passeport valable 6 mois au-delà de la date de retour et d'un billet d'avion de retour. Ils doivent aussi être en possession de ressources suffisantes pour assurer leur séjour. Un touriste ne peut pas demander un titre de séjour sur place et n'est pas autorisé à travailler.

Les enfants non accompagnés ou ceux qui voyagent en compagnie d'adultes qui n'ont pas le droit de garde, ont besoin d'un acte notarié

en espagnol attestant du consentement des parents.

### WWW

- ✓ [Ambassade du Mexique en Suisse](#)
- ✓ [Ley de Migración](#)
- ✓ [Institut national de migration](#)

### Immigration et séjour

L'article 48 de la loi générale sur la population définit les différents scénarios dans lesquels l'admission des étrangers et des immigrés est autorisée. Elle l'est pour les catégories suivantes : retraités, investisseurs, professionnels, postes de haut niveau, scientifiques, techniciens, membres de la famille, artistes, athlètes ou assimilés. Ces personnes doivent pouvoir prouver leur solvabilité et qu'elles peuvent répondre aux besoins de leur famille

### Personnes sans activité lucrative

Pour un séjour de plus de 180 jours ou pour une prise de domicile, consultez le site de l'Ambassade du Mexique en Suisse.

### WWW

- ✓ [Ambassade du Mexique / Visas](#)

### Etudes et séjours linguistiques

Pour une demande de visa pour aller étudier au Mexique, il est obligatoire de présenter un certificat original d'admission de l'institution académique. La liste des informations et des documents à fournir se trouve sur le site web de l'Ambassade.

### WWW

- ✓ [Visa / Etudes \(-180 jours\)](#)
- ✓ [Visa / Etudes \(+180 jours\)](#)

La personne devra se soumettre à un entretien auprès de l'Ambassade du Mexique à Berne. Un visa sera délivré en fonction de la longueur du séjour d'études au Mexique.

## Retraités

Les personnes retraitées doivent apporter la preuve qu'elles disposent des ressources suffisantes. Il leur sera demandé de fournir des extraits de comptes bancaires et des certificats de rente pour un certain nombre de mois. La demande doit être d'abord envoyée par écrit. L'Ambassade du Mexique contactera ensuite l'intéressé pour fixer un entretien personnel. Vous trouvez les informations détaillées sur le site:

WWW

✓ [Visa Retraités Amb. Mexique](#)

## Personnes avec activité lucrative

Les étrangers qui veulent s'établir au Mexique doivent être en possession d'un visa FM2 ou FM3 :

- Le visa **FM3** donne le droit d'exercer des **activités lucratives**. Il est valable un an et peut être renouvelé quatre fois. Il est délivré par l'Institut national de l'immigration au Mexique.
- Autre visa, le **FM2** est destiné aux étrangers censés occuper des **postes de direction**. Frère jumeau du FM3, il s'en démarque sur un point : le titulaire de ce visa ne peut passer plus de 18 mois hors du territoire Mexicain durant les cinq années (un an renouvelable quatre fois) de validité.

WWW

- ✓ [Liste des différents visas migratoires](#)
- ✓ [Institut national de migration](#)

Au bout de cinq ans sur le territoire, vous pouvez demander le statut de résident permanent.

## Détachement temporaire et prestation de services

Les travailleurs détachés, les scientifiques et les investisseurs doivent s'adresser par e-mail à l'Ambassade à Berne pour connaître les conditions exactes pour l'obtention du visa. Ceci est également valable pour le regroupement familial.

WWW

✓ [embamexsuicons@swissonline.ch](mailto:embamexsuicons@swissonline.ch)

## Stagiaires

La Suisse n'a pas conclu un accord d'échange professionnel avec le Mexique.

La personne qui décide de faire un stage au Mexique doit se mettre en contact avec l'Ambassade afin de connaître les documents exacts à fournir pour la demande de visa.

WWW

✓ [Visa / Stages](#)

Si le stage est rémunéré, l'autorisation d'entrée doit être demandée par le futur employeur auprès des autorités d'immigration.

## 3. Importation et douane

### Importation

Les prescriptions douanières sont souvent modifiées. Il est recommandé de se renseigner auprès de l'Ambassade du Mexique à Berne.

WWW

- ✓ [Bienvenue au Mexique](#)
- ✓ [Régimes douaniers](#)
- ✓ [Guide importation/exportation](#)

### Déménagement

L'importation des effets de déménagement est possible pour les personnes titulaires d'un document d'immigration FM3 ou FM2. dans un délai de 6 mois après leur arrivée. En raison des formalités douanières complexes et pour des raisons linguistiques, il peut être pratique de confier cette tâche à une entreprise spécialisée.

WWW

- ✓ [Liste des papiers nécessaires à l'importation \(Ambassade Mexique\)](#)
- ✓ [Douane mexicaine / déménagement](#)

### Véhicules à moteur

Il est possible, sous certaines conditions, d'importer un véhicule usagé. Veuillez vérifier les conditions à l'avance avec l'Ambassade du Mexique ou avec l'entreprise internationale de déménagement. Ci-dessous le lien des autorités fiscales à ce sujet :

WWW

- ✓ [Importation d'un véhicule](#)

Des véhicules de bonne qualité et relativement avantageux sont fabriqués sur place. Les marques Chevrolet, VW, Nissan, Chrysler et General Motors sont produites au Mexique.

### Animaux domestiques

Seuls les chiens et les chats sont considérés comme des animaux domestiques ! Un certificat de santé international (certificado de salud) doit être établi par un vétérinaire dans les 5 jours qui précèdent l'entrée au Mexique. Il faut également présenter un carnet de vaccination international contre la rage (dernière vaccination ne doit pas dater de plus d'un an).

WWW

- ✓ [Emmener son animal domestique](#)

### Armes

Pour l'importation d'armes et de matériel y afférent, vous devez vous adresser au «Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA)» avant d'entrer dans le pays. Veuillez prendre acte des informations fournies par les autorités mexicaines et contacter l'ambassade mexicaine au préalable.

WWW

- ✓ [Importation des armes](#)
- ✓ [SEDENA – Armas, Cartuchos y Explosivos](#)

### Devises

Le peso est librement convertible. Il n'existe pas de restriction à l'importation ou l'exportation de cette monnaie. Les montants supérieurs à USD 10'000 doivent être déclarés à l'entrée.

WWW

- ✓ [Importation de monnaie / déclaration](#)

## 4. Vaccinations et Santé

### Vaccinations

Aucune vaccination n'est obligatoire (excepté la fièvre jaune si l'on vient d'une zone infectée). Il est cependant recommandé de se faire vacciner contre le typhus et le paratyphus. Consultez votre médecin de famille avant le départ (concernant la dengue et la prescription d'un médicament contre la malaria).

#### WWW

- ✓ [Recommandations vaccinations sur safetravel.ch \(de, fr\)](https://safetravel.ch/de_fr)
- ✓ [Centre de vaccination et médecine des voyages](#)

### Santé

Le système de santé peut être qualifié de bon dans les grandes villes (Mexico, Guadalajara et Monterrey) où l'on trouve des hôpitaux qui offrent des services de niveau européen. Une partie du corps médical a étudié aux USA et maîtrise l'anglais. Dans les régions rurales, les standards au niveau de l'hygiène et de la technique ne sont pas comparables à ceux de l'Europe.

Les pharmacies sont en général bien dotées en médicaments. Cependant, si vous prenez des médicaments spécifiques, vérifiez les ordonnances avec votre médecin avant le départ.

#### WWW

- ✓ [Secrétariat à la Santé mexicain](#)

### Informations générales

La pollution atmosphérique dans les grandes villes peut provoquer des problèmes respiratoires, particulièrement chez les enfants et les personnes âgées. Le problème est particulièrement aigu dans la capitale.

#### WWW

- ✓ [Indice de la qualité de l'air Ville de Mexico](#)

### Drogues

La législation relative à la consommation de stupéfiants est extrêmement sévère. Au Mexique, les peines encourues pour trafic, achat, vente, fourniture ou possession de drogues, quel que soit le type de stupéfiant, vont de 10 à 25 ans de prison.



## 5. Annonce et séjour

### Autorités locales

Une personne étrangère qui prend domicile au Mexique doit s'inscrire dans les 30 jours qui suivent son arrivée dans le pays auprès des autorités de migration (Instituto nacional de migración de la Secretaría de Gobernación).

#### WWW

- ✓ [Bureaux et Horaires de l'Institut national de migration](#)

### Annonce auprès de la représentation suisse

#### Vos obligations

Les ressortissants suisses qui s'établissent à l'étranger doivent s'annoncer auprès de la représentation suisse compétente (ambassade ou consulat). Ils disposent à cet effet d'un délai de 90 jours à partir de l'annonce de départ auprès de la dernière commune suisse de domicile. Pour leur enregistrement en tant que Suisses de l'étranger, ils doivent présenter leur passeport (ou carte d'identité), leur attestation de départ et, s'ils le possèdent, leur acte d'origine.

#### Vos droits

Gratuite, l'annonce facilite les contacts en cas d'urgence, allège les formalités (pour l'émission de documents d'identité en vue de procédures d'état civil p. ex.) et consolide le lien avec la Suisse. Les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent gratuitement la «Revue Suisse», magazine qui leur est dédié, et peuvent, sur demande, participer aux votations et aux élections en Suisse.

#### Plus d'informations

Davantage d'informations sur l'obligation d'annonce et sur le service militaire sont publiées dans le guide pratique «Emigration».

- 
- ① Suivez les prescriptions d'annonce de votre pays d'accueil !
- 

#### WWW

- ✓ [Annuaire du DFAE](#)
- ✓ [DFAE Guichet en ligne](#)
- ✓ [Revue suisse](#)
- ✓ [Organisation des Suisses de l'étranger \(OSE\)](#)
- ✓ [Swisscommunity.org](#)

## 6. Travail

### Marché du travail

Le Mexique n'est pas considéré comme un pays d'immigration. Il n'est pas facile pour les étrangers d'obtenir un permis de travail.

Un employeur doit prouver qu'il ne trouve pas de travailleur mexicain sur le marché avant de pouvoir engager un étranger. De bonnes connaissances d'espagnol sont nécessaires.

Selon la loi du travail, il ne peut y avoir plus de 10 % de travailleurs étrangers dans une entreprise.

### Conditions de travail

Selon l'OIT, plus de 50 % de la population active travaille sur le marché informel. Le taux de chômage officiel est faible. En 2013, il était de 4.9 %. Pour 2016, le FMI prévoit une réduction à 4.25 %.

#### WWW

- ✓ [Instituto de Migración](#)
- ✓ [IMF – Report for Selected Countries](#)

### Droit du travail

Les conditions de travail sont réglementées par la « Ley federal del Trabajo ». La durée légale du temps de travail (de lundi à samedi) est de 48 heures par semaine (8 heures par jour). L'âge de la retraite est fixé à 65 ans.

Congés payés : 6 jours ouvrables après une année de travail sans interruption, deux jours de plus par année travaillée jusqu'à 12 jours.

#### WWW

- ✓ [Ley federal del Trabajo \(Loi sur le travail\)](#)

### Contrats de travail

Le contrat de travail, obligatoirement écrit, est régi par les dispositions légales (Ley federal del Trabajo) et dans une moindre mesure par les conventions collectives et la négociation individuelle.

### Permis de travail

Pour obtenir l'autorisation de séjour (permiso de residencia, FM »), l'employeur doit demander un permis de travail auprès de l'« Instituto Nacional de Migración ». Lorsqu'il a reçu ce document, le travailleur doit demander un rendez-vous pour un entretien personnel auprès de l'Ambassade du Mexique. Vérifier avec l'Ambassade les documents que vous devrez présenter.

#### WWW

- ✓ [Ambassade du Mexique](#)

### Relations commerciales

Switzerland Global Enterprise est représenté au Mexique par le Swiss Business Hub.

#### WWW

- ✓ [Asociación empresarial mexicano suiza](#)
- ✓ [Switzerland Global Enterprise](#)

### Recherche d'emploi et candidature

Les personnes en recherche d'emploi peuvent avoir recours à la plateforme électronique du service national de l'emploi (Servicio nacional de empleo) et aux annonces dans la presse. Ils peuvent faire appel à l'AEMS (Asociación Empresarial Mexicano Suiza). Il faut également essayer de faire fonctionner son réseau de relations.

## Services publics pour l'emploi

Il existe un portail national pour la recherche de travail en Mexique. Voici le lien :

WWW

- ✓ [Portail de l'emploi du Service national de l'emploi](#)

## Agences de placement privées

Il faut être prudent avec les offres d'emploi sur internet et bien s'assurer qu'elles sont sérieuses.

## Candidature

Les documents à fournir sont toujours indiqués dans les offres d'emploi éditées sur internet ou dans la presse.

## Entreprises suisses

Des entreprises suisses comme Nestlé par exemple sont présentes au Mexique depuis de nombreuses années. Selon des informations de la Banque Nationale (2012), les firmes suisses au Mexique emploient 45'412 personnes.

## Diplômes et certificats

La reconnaissance des diplômes étrangers est faite par le Secrétariat de l'Éducation publique.

WWW

- ✓ [Secretaría de Educación Pública](#)

## 7. Prévoyance et assurances

### Système d'assurances sociales

#### Convention de sécurité sociale

Aucune convention de sécurité sociale n'a été conclue entre la Suisse et le Mexique.

#### Système d'assurances sociales national

Les informations ci-après concernant les assurances sociales étrangères offrent un aperçu global. Elle ne remplace pas une consultation auprès d'un assureur étranger, qui est seul compétent pour vous renseigner sur le système d'assurance national.

La Sécurité sociale nationale (IMSS Instituto Mexicano de Seguro Social) couvre la santé (assistance médicale, maternité), l'invalidité, le décès et la retraite.

WWW

- ✓ [IMSS](#)
- ✓ [ISSA – Country Profiles – Mexico](#)
- ✓ [Loi sur la Sécurité sociale](#)

### Prévoyance vieillesse

Toute personne salariée est obligatoirement affiliée à l'IMSS. Les cotisations sont payées à hauteur de 9.65 % par l'employeur et 2.375 % par l'employé.

Les personnes âgées de 60 ans et ayant cotisé pendant 1'250 semaines (≈ 24 ans) ont droit, sous certaines conditions, à une rente de vieillesse.

Le système de sécurité sociale mexicain et ses prestations ne correspondent pas aux attentes que l'on peut avoir en Suisse.

Il est toujours conseillé de souscrire une assurance-maladie et accidents internationale pour la durée du séjour à l'étranger.

### Assurance maladie et accident

#### Assurance maladie et accident publique

Voir système d'assurances sociales et prévoyance vieillesse.

#### Assurance maladie et accident privée

Avant de partir, il est recommandé de souscrire un contrat d'assurance qui devrait garantir la prise en charge de vos soins médicaux et une prise en charge directe des frais d'hospitalisation.

Il est vivement conseillé d'attendre d'être affilié sans restriction à une compagnie d'assurance internationale avant de résilier votre assurance complémentaire en Suisse.

#### Assurance professionnelle et invalidité

L'inscription d'un employé à l'IMSS entraîne automatiquement et obligatoirement son inscription à l'assurance professionnelle SAR (Sistema de ahorro para el retiro) et à INFONAVIT (Fondo nacional de vivienda). Les cotisations de 5 % par employé sont payées par l'employeur.

WWW

- ✓ [Ley de los sistemas de ahorro para el retiro](#)
- ✓ [INFONAVIT](#)

### Assurance chômage

Il n'existe pas (encore) d'assurance chômage au niveau fédéral. La loi n'a pas encore été adoptée par le Parlement mexicain. Il existe en revanche une assurance chômage en ville de Mexico.

WWW

- ✓ [Assurance chômage de la ville de Mexico](#)

## AVS/AI suisse

### Versement des rentes ordinaires

Les rentes AVS et AI ordinaires (à l'exception de la rente AI d'un quart) peuvent être versées à n'importe quel lieu de domicile. Elles sont versées directement par la CSC, en principe dans la monnaie du pays de domicile. L'ayant droit peut aussi se faire verser sa rente en Suisse sur un compte postal ou bancaire personnel. Attention: les allocations pour impotent et les prestations complémentaires sont versées uniquement aux personnes domiciliées en Suisse.

### AVS/AI facultative

Les Suisses qui résident hors de l'UE ou de l'AELE peuvent s'affilier à l'AVS/AI facultative à la condition qu'ils y aient été assurés pendant au moins les cinq années (consécutives) précédant la date de leur départ. L'affiliation à l'AVS/AI facultative ne les dispense pas d'une éventuelle obligation d'assurance dans le pays où ils résident ou exercent une activité professionnelle. Le taux de cotisation s'élève à 9,8 % sur le revenu de l'activité lucrative, avec une cotisation annuelle minimale de CHF 914.00. L'AVS/AI facultative permet avant tout aux personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui, partant, ne peuvent souvent pas intégrer le système de sécurité sociale du pays étranger, de s'assurer contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès.

### Dispositions particulières

#### Employé d'une entreprise suisse

Les salariés résidant à l'étranger qui travaillent pour une société dont le siège est en Suisse, ainsi que le conjoint n'exerçant pas d'activité rémunérée qui les accompagne, font l'objet de dispositions particulières.

#### Etudiants

Les étudiants qui quittent leur domicile en Suisse pour suivre une formation à l'étranger peuvent continuer à cotiser à l'assurance AVS/AI sous certaines conditions.

#### Plus d'informations

Pour de plus amples informations, prière de vous adresser à la Centrale de compensation, à Genève:

WWW

✓ [Caisse Suisse de compensation CSC à Genève](#)

### Bénéficiaires d'une rente AVS (1<sup>er</sup> pilier) et d'une caisse de pension (2<sup>ème</sup> pilier)

Il y a lieu d'informer dès que possible la caisse de compensation et la caisse de pension en cas de changement de domicile, pour éviter tout retard de versement de la rente. Les caisses de pension tiennent souvent à ce que l'argent soit versé sur un compte en Suisse. Quel que soit le pays de résidence du bénéficiaire, la rente AVS peut y être versée dans la devise du pays ou dans une autre monnaie convertible, mais pas en francs suisses. Chaque année, la Caisse suisse de compensation (SCS) envoie à tous les bénéficiaires de prestations un formulaire « certificat de vie et d'état civil ». Afin que la rente puisse être versée sans interruption, ce formulaire doit être rempli, dûment certifié par l'autorité locale compétente et retourné dans les 90 jours.

### Imposition des rentes versées par les caisses de pension

La Suisse prélève en général un impôt à la source sur les rentes versées par les caisses de pension lorsque leur bénéficiaire réside à l'étranger. Certaines conventions de double imposition prévoient la suppression de l'impôt à la source ou la possibilité, pour le bénéficiaire, de se le faire rembourser dans son pays de résidence (voir chapitre « Impôts »).

### Aide sociale et prévoyance

#### Aide sociale aux Suisses de l'étranger (ASE)

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) accorde, sous condition, des prestations d'aide sociale aux Suisses de l'étranger. Lorsqu'une personne se trouve dans une situation de détresse, elle doit dans un premier temps mobiliser ses propres forces et ressources pour surmonter ses difficultés. Si elle ne parvient pas à améliorer sa situation, elle doit s'adresser à

des parents ou à des amis pour voir dans quelle mesure ils pourraient lui venir en aide. Elle doit aussi se renseigner sur les aides ou prestations qu'elle pourrait obtenir de l'Etat de résidence. Ce n'est qu'en dernier ressort qu'elle peut se tourner vers la section Aide sociale aux Suisses de l'étranger (ASE).

### Qu'est-ce qu'un Suisse de l'étranger ?

Les Suisses de l'étranger sont des ressortissants suisses qui n'ont pas de domicile en Suisse et qui sont inscrits au registre des Suisses de l'étranger. Cette définition et les aides mentionnées ci-dessous découlent de la loi du 26 septembre 2014 sur les Suisses de l'étranger, LSEtr (RS 195.1).

### Bases légales

La section Aide sociale aux Suisses de l'étranger (ASE) apporte un soutien aux personnes qui se trouvent dans une situation de détresse et ont besoin d'un appui financier à court terme. Elle n'accorde en principe pas de soutien sur le long terme. Elle estime que les personnes intégrées dans le pays de résidence ont de bonnes chances de retrouver rapidement leur autonomie financière. Lors de l'évaluation générale de la situation, les liens familiaux et le cercle de relations dans l'Etat de résidence ainsi que la pertinence et la possibilité d'un retour en Suisse sont examinés. Si une personne remplit les conditions énoncées ci-dessus (cf. aussi le formulaire « Droits et obligations ») et ne peut pas subvenir à ses besoins par ses propres moyens ou encore grâce à une aide de source privée ou de l'Etat de résidence, elle peut présenter une demande d'aide financière à la section Aide sociale aux Suisses de l'étranger (ASE), par l'intermédiaire de la représentation suisse auprès de laquelle elle est inscrite.

### Processus

L'ASE vient en aide aux Suisses de l'étranger se trouvant dans le besoin. Après avoir examiné les dossiers transmis par le biais des représentations suisses compétentes et procédé aux vérifications d'usage, elle décide de l'octroi ou du refus du montant, du type et de la durée de l'assistance qui sera accordée. Selon les cas, l'ASE octroie une aide financière sur place ou prend en charge les frais de retour en Suisse. Dans ce dernier cas, l'ASE met en place, si nécessaire, une aide initiale en Suisse en collaboration avec les autorités cantonales.

### Double nationaux

Des règles particulières s'appliquent aux personnes possédant une autre nationalité. Bien qu'ils puissent déposer une demande, les doubles-nationaux ne recevront en général aucun soutien si leur nationalité étrangère est prépondérante. Les critères d'évaluation à cet égard sont les liens qu'ils entretiennent avec la Suisse ainsi que les circonstances qui les ont conduits à acquérir la nationalité d'un autre pays.

### Remboursement de prestations

Les prestations d'aide sociale doivent être remboursées à condition que le remboursement exigé soit raisonnable et que le bénéficiaire ait les moyens de subvenir convenablement à ses besoins. (Cf. le formulaire «Droits et obligations»)

### WWW

- ✓ [Aide sociale aux Suisses de l'étranger](#)
- ✓ [Formulaires de demande «Aide sociale aux Suisses de l'étranger»](#)

## 8. Impôts

### Impôts directs et indirects

Il existe deux niveaux d'imposition : fédéral (impôt sur le revenu, TVA) et celui des impôts au niveau des 31 Etats fédérés (impôts immobiliers notamment). La TVA est de 16 %.

Les salariés étrangers sont soumis à l'impôt sur le revenu de 35 % au maximum. Avant de conclure un contrat, il est conseillé de se renseigner auprès de l'employeur sur le montant des impôts à prévoir.

WWW

- ✓ [Régime et obligations fiscales au Mexique](#)

### Impôt sur la fortune

Il n'y a pas d'impôt sur la fortune au Mexique. Il existe en revanche un impôt sur les biens immobiliers.

### Double imposition

Un traité pour éviter la double imposition entre la Suisse et le Mexique a été signé le 3 août 1993 et il est entré en vigueur le 8 septembre 1994. Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) à Berne vous fournira de plus amples informations à ce sujet.

WWW

- ✓ [Convention double imposition Suisse-Mexique](#)
- ✓ [SFI – Double imposition et assistance administrative](#)

### Echange d'informations

Le Mexique et la Suisse ont signé le 18 novembre 2016 une déclaration commune visant à introduire l'échange automatique de renseignements (EAR) en matière fiscale sur une base réciproque. Pour autant que le Parlement suisse l'approuve, les établissements financiers helvétiques récolteront à partir de 2018 des données sur les comptes de contribuables résidant en Mexique. L'Administration fédérale des contributions transmettra, à partir de 2019, chaque année et automatiquement ces informations aux autorités fiscales mexicaines. La même procédure s'appliquera dans le sens inverse.

L'EAR concerne entre autres les ressortissants suisses qui ont leur domicile fiscal en Mexique et un compte ou un dépôt auprès d'un établissement financier suisse. Les comptes sur lesquels sont versées des rentes de l'Etat feront également l'objet de l'échange.

WWW

- ✓ [Servicio de Administración Tributaria](#)
- ✓ [CDI Convention de double imposition avec le Mexique - Texte de la convention \(traduction\)](#)
- ✓ [Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales > Communiqué de presse relatif à l'échange de renseignements en matière fiscale avec le Mexique](#)
- ✓ [Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales : Echange automatique de renseignements](#)
- ✓ [Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales: double imposition et assistance administrative](#)

## 9. Regroupement familial, mariages et partenariats

### Mariages

Le seul mariage reconnu au Mexique est le mariage civil. Afin de pouvoir se marier au Mexique, les documents d'état civil suisse doivent être légalisés par l'Apostille et traduits en espagnol. Pour plus d'informations sur le sujet, veuillez consulter le memento « mariage au Mexique » de l'Ambassade suisse au Mexique.

Les mariages civils célébrés à l'étranger sont reconnus en Suisse et doivent être annoncés aux autorités de l'état civil en Suisse.

Les citoyens suisses annoncent le mariage qu'ils ont contracté à l'étranger à la représentation suisse compétente sur place. Celle-ci traduit et légalise les documents et les transmet sans frais en Suisse.

Nous vous recommandons de vous adresser à la représentation suisse compétente avant le mariage pour vous renseigner sur les formalités à entreprendre afin que le mariage puisse être reconnu le plus rapidement possible et enregistré dans le registre de l'état civil en Suisse.

Pour de plus amples informations, consultez les mémentos sur le mariage publiés par l'Office fédéral de la justice et l'Ambassade de Suisse.

### WWW

- ✓ [Autorités des migrations mexicaines: mariage d'étrangers au Mexique](#)
- ✓ [Ambassade de Suisse: mariage et partenariat mariage](#)
- ✓ [Memento sur le mariage de l'Office fédéral de la justice](#)

### Partenariats

Suite à la "Ley de Convivencia" du 14 novembre 2006, entrée en vigueur le 17 mars 2007, les partenariats entre personnes de même sexe sont reconnus dans le District Fédéral.

L'Etat de Coahuila a introduit le "Pacto Civil de Solidaridad" le 11 janvier 2007.

Tant les partenariats et les mariages entre personnes de même sexe dans le District Fédéral que l'union civile de l'Etat de Coahuila sont reconnus en Suisse et sont inscrits en tant que partenariats enregistrés dans le registre des familles.



## 10. Ecoles et éducation

### Système scolaire

Outre les écoles élémentaires, il existe des gymnases, des écoles professionnelles et des universités. Dans la capitale, l'année scolaire commence début septembre et se termine fin juin.

Les étrangers envoient, de préférence, leurs enfants dans des établissements privés.

### Ecoles suisses

Il existe depuis 1965 à Mexico une école privée suisse (Colegio Suizo), subventionnée par la Confédération. Deux succursales ont été ouvertes à Cuernavaca et à Querétaro.

L'enseignement se donne en allemand et en espagnol. L'école admet tous les enfants de parents suisses. Elle dispense un enseignement qui va du Kindergarten au Baccalauréat International (IB) qui est reconnu en Suisse.

WWW

- ✓ [Ecole Suisse / Colegio Suizo](#)

### Ecoles internationales

Il existe en outre les écoles privées suivantes: le «Lycée franco-mexicain», l'«American School» et la «Deutsche Schule» (même cursus scolaire que le Colegio Suizo)

WWW

- ✓ [Lycée franco-mexicain](#)
- ✓ [American School](#)
- ✓ [Colegio Alemán Alexander von Humbolt](#)

## 11. Salaires et coût de la vie

### Salaires et coût de la vie

Le salaire moyen local s'élève à 5'660 Pesos (≈ 355 CHF) par mois. Il ne permet pas un standing de vie européen.

WWW

- ✓ [Tableau des salaires minimum selon la profession \(Autorité mexicaine 2014\)](#)

### Coût de la vie

Une grande attention doit être portée au calcul d'un budget personnel lors de la préparation d'une émigration. Vous trouvez sur internet diverses sources d'information concernant les frais quotidiens et les dépenses. Le budget est cependant variable en fonction du standing de vie et lieu d'habitation. Il est recommandé de visiter le pays de destination avant d'y émigrer

et d'obtenir sur place le maximum d'informations sur les prix et les dépenses à prévoir auprès de différentes personnes et offices tels que l'employeur, les écoles, les assurances, futurs collègues de travail, etc. Certaines firmes établissent contre rétribution des rapports individualisés sur le coût de la vie.

### Coût logement

Les prix dépendent du quartier d'habitation et de la grandeur du logement. Quelques liens ci-dessous pourront vous aider dans votre recherche d'appartement :

WWW

- ✓ [InmoMexico](#)
- ✓ [Metros Cúbicos](#)

## 12. Logement et transports

### Logement

L'offre des logements est bonne, bien que les loyers soient à la hausse. Lors de la recherche d'un bien, il faut prêter une attention particulière à la sécurité du logement, au bruit et à la pollution ambiants.

### Location

Le propriétaire exige en général une caution correspondant à un mois de loyer. Il est fortement conseillé de demander au propriétaire de présenter le titre de propriété de la maison ou de l'appartement à louer. Il est cependant important d'avoir une bonne assurance-vol, car ces derniers sont fréquents. Il est important que le logement dispose déjà d'une ligne téléphonique.

### Achat

L'achat de biens immobiliers est possible. Lors d'un achat immobilier, il est recommandé de recourir aux services d'un avocat. L'Ambassade Suisse peut vous fournir sans engagement de leur part une liste d'études d'avocats

#### WWW

- ✓ [Achat biens immobiliers par des étrangers \(Secrétariat des affaires étrangères du Mexique\)](#)

### Tension du réseau électrique

- Courant alternatif 110 V / 60 Hz (Suisse 220/50)
- Prises électriques : type A (comme aux USA) avec ou sans mise à terre

#### WWW

- ✓ [Prise électrique – Plusieurs normes différentes](#)

### Poids et mesures

Système métrique (similaire à la Suisse)

### Transports

Les transports publics ne correspondent pas au standard européen. Pour des raisons de sécurité, les taxis doivent être commandés auprès d'une centrale de réservations ou pris aux arrêts officiels (« taxi de sitio »).

### Route

Le Mexique dispose d'un bon réseau de routes et de 6'000 km d'autoroutes à péage. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas circuler la nuit, ceci également dans certains quartiers de la capitale. Un réseau d'autobus extrêmement étendu relie entre elles toutes les agglomérations du pays.

### Rail

Le rail est principalement utilisé pour le transport des marchandises. L'unique ligne de chemin de fer qui transporte des passagers relie Los Mochis à Chihuahua

### Avion

En raison de l'immensité du pays, l'avion est un bon moyen de locomotion pour les longues distances.

### Bateau

Des ferries pour véhicules et passagers relient la Baja California au reste du pays.

### Reconnaissance du permis de conduire

Un permis de conduire mexicain est obligatoire. Il est accordé sans difficulté sur présentation d'un permis de conduire étranger. Il n'est pas nécessaire de présenter un permis international.

#### WWW

- ✓ [Secretaría de Transporte](#)
- ✓ [Infos TCS sur le Mexique](#)

### Assurance

Une assurance responsabilité civile mexicaine est obligatoire.

Il est conseillé de conclure également une assurance casco, passagers, etc. Le Mexique ne connaît pas le système bonus/malus.

## 13. Culture et communication

### Vie culturelle

La ville de Mexico compte de nombreux musées et théâtres. Le musée le plus important est le Musée d'anthropologie qui offre également des cours sur les civilisations antiques. Plusieurs orchestres philharmoniques donnent des concerts de bonne qualité. Le Palais des beaux-arts présente une courte saison d'opéra et de ballet. Les cinémas projettent des films de tous les pays, mais en particulier des USA.

### Religion

Le Mexique est un pays laïc. La liberté de religion est assurée. Une grande majorité des Mexicains sont de religion catholique.

### Médias

On trouve la presse étrangère dans les grandes librairies de Mexico.

#### WWW

- ✓ [Médias / Journaux Suisses \(en français\)](#)
- ✓ [Liste des journaux mexicains](#)
- ✓ [Médias mexicains et étrangers](#)
- ✓ [www.onlinenewspapers.com](http://www.onlinenewspapers.com)

## 14. Sécurité

### Risques naturelles

Le Mexique est situé dans une zone sismique. Outre les dévastations qu'ils causent sur la terre ferme, les tremblements de terre peuvent aussi déclencher des tsunamis. Nous vous recommandons de tenir compte des prévisions du service sismique, le SSN, et, d'une manière plus générale, de vous conformer aux instructions et avertissements des autorités locales, par exemple aux ordres d'évacuation ou aux barrages mis en place à proximité des volcans actifs. Les côtes mexicaines sont régulièrement frappées par des ouragans, particulièrement la côte est.

Si une catastrophe naturelle devait se produire durant votre séjour, prenez immédiatement contact avec vos proches et suivez les instructions des autorités. En cas d'interruption des communications avec l'étranger, vous pouvez vous mettre en rapport avec l'Ambassade de Suisse à Mexico.

---

① Suivez les instructions des autorités locales et contactez vos proches!

---

#### WWW

- ✓ [World Meteorological Organization](#)
- ✓ [Conseils aux voyageurs du DFAE pour le Mexique](#)
- ✓ [Ambassade de Suisse au Mexique \(Services consulaires\)](#)
- ✓ [SSN Servicio sismológico nacional](#)

### Téléphones et numéros d'urgence

- Préfixe: +52
- Information: Tel. 040
- Police – Pompiers – Ambulance: Tel. 108.
- Appel d'urgence: Tel. 066

#### WWW

- ✓ [Numéros d'urgence au Mexique](#)
- ✓ [Liste d'avocats de confiance](#)
- ✓ [Médecin de confiance](#)

## 15. Suisses et Suissesses

### Protection consulaire et diplomatique

#### Protection consulaire

La protection consulaire est une forme particulière de défense des intérêts que les représentations à l'étranger assurent en faveur des ressortissants suisses. En vertu de la loi fédérale du 26 septembre 2014 sur les Suisses de l'étranger LSETr (RS 195.1), les représentations diplomatiques et consulaires peuvent aider les ressortissants suisses qui ne sont pas en mesure ou qui ne peuvent raisonnablement pas être tenus d'assumer seuls, ou avec l'aide de tiers, la défense de leurs intérêts. Ainsi, les personnes concernées doivent, selon le principe de la responsabilité individuelle, rechercher en premier lieu, et dans la mesure du possible de manière autonome, les interlocuteurs et les aides disponibles sur place: police, ambulances, centres médicaux, institutions financières, assurances, etc. La protection consulaire, c'est-à-dire la prestation d'aide de la part du DFAE, n'intervient qu'à partir du moment où les personnes concernées ont fait tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'elles pour remédier à une situation de détresse en s'organisant et en se procurant les moyens financiers nécessaires. Nul ne peut revendiquer un droit aux prestations d'aide de la Confédération.

#### Protection diplomatique

Si un Etat enfreint des règles de droit international, la Suisse peut entreprendre des démarches diplomatiques pour venir en aide à ses ressortissants (protection diplomatique).

#### WWW

- ✓ [Guide pratique «Emigration Suisse»](#)
- ✓ [Protection consulaire: aide à l'étranger](#)
- ✓ [Protection diplomatique et protection consulaire](#)
- ✓ [Conseils aux voyageurs DFAE](#)



La Helpline DFAE fait office de guichet unique pour toute question ayant trait aux services consulaires (24h/24)

Tél. en Suisse: 0800 24-7-365

Tél. depuis l'étranger: +41 800 24-7-365

Mail: [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch)

- ✓ [Formulaire Helpline DFAE](#)
- ✓ [Helpline DFAE](#)



Appel gratuit (de l'étranger avec Skype)

Attention: un message d'erreur apparaîtra si l'application Skype n'est pas installée sur votre ordinateur ou smartphone. Dans ce cas, veuillez tout d'abord procéder à son installation en cliquant sur le lien suivant : [Download Skype](#) (en anglais).

### Droits politiques

A l'étranger aussi, exercez vos droits politiques!

Même lorsqu'ils résident à l'étranger, les ressortissants suisses peuvent exercer leur droit de vote : ils peuvent prendre une part active ou passive aux initiatives populaires, aux demandes de référendum, aux votations et aux élections au Conseil national (les élections au Conseil des Etats sont réglées au niveau cantonal). Ils doivent pour cela avoir un domicile fixe à l'étranger et s'être enregistrés auprès de l'ambassade ou du consulat compétent comme Suisses de l'étranger ayant le droit de vote. Toute personne inscrite de cette manière sur le registre électoral de sa dernière commune de domicile reçoit par courrier le matériel de vote officiel ainsi que les explications du Conseil fédéral. La « Revue Suisse », le magazine des Suisses de l'étranger, annonce par ailleurs régulièrement les votations à venir. Les ressortissants helvétiques peuvent également consulter le site Internet [www.ch.ch/votations](http://www.ch.ch/votations).

## e-Voting

Les Suisses et Suissesses de l'étranger de plusieurs cantons peuvent voter par Internet aux échéances fédérales.

## Elections et votations Cantonales

Dans plusieurs cantons, les ressortissants suisses de l'étranger peuvent également se prononcer lors des échéances cantonales.

## Inscription: Suisses et double nationaux

Les doubles nationaux peuvent également exercer leur droit de vote en Suisse. Dans certains Etats qui ne reconnaissent pas la double nationalité, leur deuxième nationalité pourrait néanmoins être remise en cause.

## Informations supplémentaires

### WWW

- ✓ [Organisation des Suisses de l'étranger OSE](#)
- ✓ [Swisscommunity.org](#)
- ✓ [Notice d'information: sur les droits politiques pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger](#)

## eGov

Afin de compléter l'offre numérique du DFAE, toutes les représentations offrent sur leur page Internet de nombreuses informations aux Suisses de l'étranger. De même, les principaux formulaires – inscription, demande de passeport, demande d'un/e Suisse/-sse de l'étranger ayant le droit de vote – peuvent être téléchargés.

### WWW

- ✓ [Ambassade de Suisse au Mexique](#)
- ✓ [Site web DFAE](#)

## Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est composée du Conseil des Suisses de l'étranger et du secrétariat, qui offre une vaste palette de prestations à l'intention des Suisses de l'étranger: conseil et assistance pour l'émigration, le séjour à l'étranger et le retour en Suisse; publication de la «Revue Suisse», distribuée gratuitement à tous les Suisses de l'étranger enregistrés; organisation du congrès annuel des Suisses de l'étranger; assistance aux jeunes Suisses de l'étranger (camps, séjours en famille d'accueil, échanges) et droits politiques.

### WWW

- ✓ [Organisation des Suisses de l'étranger OSE](#)

## Swiss Community

SwissCommunity.org relie entre eux les ressortissants suisses du monde entier.

- Entrez en contact avec d'autres Suisses expatriés où que vous soyez.
- Restez informés de l'actualité et des événements.
- Trouvez un appartement – ou la meilleure fondue de la ville !
- Découvrez la Suisse

### WWW

- ✓ [Swisscommunity](#)

## Contact

✉ Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE)

Direction consulaire DC

Emigration Suisse

Effingerstrasse 27, 3003 Berne

☎ +41 800 24-7-365

✉ [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch)

🌐 [www.swissemigration.ch](http://www.swissemigration.ch)